

LE PARCOURS DE LA PREVENTION DE LA DEPRESSION POST PARTUM

QUI

Médecin - Gynécologue -
Sage-femme

Tous les professionnels
gravitant autour de la mère et
du bébé

Kinésithérapeute, infirmière,
orthophoniste, orthoptiste,
médecin, pédiatre,
psychomotricien

Sage-femme libérale et de PMI,
médecin

Sage-femme et
kinésithérapeute

Sage-femme libérale et de PMI,
médecin

Professionnels de crèche :
assistante maternelle (crèche
familiale), et infirmier, auxiliaire
de puériculture, éducateur de
jeunes enfants (crèches)

AVANT GROSSESSE

GROSSESSE

NAISSANCE

4 à 8 semaines

6 semaines

10 à 16 semaines

Crèche

COMMENT

Lors de l'**Entretien prénatal précoce**
Lien avec le Médecin traitant qui
centralise l'information

Recherche des signes de persistance
de stress post traumatique post
accouchement

Evaluation dans le premier mois de
vie du bébé

Entretien post natal précoce
Mail envoyé par la CPAM

Moment individuel privilégié
durant la rééducation abdo-périnée

Possibilité d'un second entretien
post natal

Communication des professionnels
de crèches vers professionnels de
santé pour alerter

VIGILANCE

Cf. **point de vigilance : Facteurs de
risque pour la DPP**

Importance de la **traçabilité** :
carnet de santé et DMP

Tous troubles du nouveau-né
venant perturber la relation
mère/enfant

Sensibilisation des professionnels
de crèches par membres de la
CPTS

! Si perte de l'enfant à
n'importe quel stade du
parcours